



Conseil économique et social

Provisoire
25 juillet 2011
Français
Original: anglais

Réunion spéciale de haut niveau avec les institutions de Bretton Woods, l'Organisation mondiale du commerce et la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement

Compte rendu analytique provisoire de la 6^e séance

Tenue au Siège, à New York, le jeudi 10 mars 2011 à 15 heures

Président: M. Kapambwe (Zambie)

Sommaire

Réunion spéciale de haut niveau avec les institutions de Bretton Woods,
l'Organisation mondiale du commerce et la Conférence des Nations Unies sur le
commerce et le développement (*suite*)

Allocution du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies

*Débat thématique plénier sur le thème 2: « Appui financier aux efforts de
développement des pays à revenu intermédiaire: coopération pour le
développement, commerce, mouvements de capitaux, marge de manœuvre nationale
et système de réserves »*

- a) *Exposé sur le Rapport 2010 du Groupe de réflexion sur le retard pris dans la
réalisation des OMD par M. Robert Vos, Directeur de la Division de l'analyse
des politiques de développement, Département des affaires économiques et
sociales*
- b) *Exposé sur "Les leçons de la crise récente pour la réforme du système
monétaire et financier international et pour les stratégies de développement",
par M. Detlef Kotte, Chef de la Section des politiques macroéconomiques et de
développement, Division de la mondialisation et des stratégies de
développement, Conférence des Nations Unies sur le commerce et le
développement*

Débat

Les rectifications au présent compte rendu doivent être rédigées dans l'une des langues de
travail. Elles doivent être présentées dans un memorandum et être également portées sur un
exemplaire du compte rendu. Il convient de les adresser, *une semaine au plus tard à compter de
la date du présent document*, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, bureau
DC2-750, 2 United Nations Plaza.



La séance est ouverte à 15 h 10.

Réunion spéciale de haut niveau avec les institutions de Bretton Woods, l'Organisation mondiale du commerce et la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (suite)

Allocution du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies

1. **M. Ban Ki-moon** (Secrétaire général de l'ONU) dit que on n'est pas encore sorti de la crise financière et économique mondiale. La reprise est lente, fragile et inégale, la dette augmente, l'inégalité et l'exclusion sociale ne cessent d'augmenter : il y a là des préoccupations bien réelles, et les catastrophes naturelles dévastatrices et l'impact du changement climatique continuent à compromettre les acquis du développement. La Conférence de 2012 des Nations Unies sur le développement durable, qui se tiendra à Rio de Janeiro, sera une précieuse occasion de formuler une analyse cohérente de ces problèmes.

2. Des augmentations brutales des cours des denrées alimentaires et de l'énergie compromettent une décennie de progrès qui ont permis à des millions de gens de sortir de la pauvreté. L'indice des prix alimentaires de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a atteint son point le plus élevé depuis sa conception en 1990; des millions d'habitants des pays en développement sont réduits à la pauvreté.

3. Les faits récents de grande portée historique en Afrique du Nord et au Moyen-Orient ont d'importantes implications politiques et économiques. Des faits nouveaux ont lieu tous les jours, mais une fois de plus ils mettent en évidence les liens étroits entre pauvreté, chômage, inégalité et instabilité. Il est essentiel, pour réaliser la justice sociale et la dignité humaine que les régimes politiques soient sans exclusive, démocratiques et honnêtes. L'Organisation des Nations Unies doit répondre à ces difficultés en traçant la voie d'un développement authentiquement durable et équitable.

4. Les progrès dans la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) ont été inégaux. Il est indispensable de faire beaucoup plus pour créer des emplois, assurer la sécurité alimentaire, la santé publique, l'approvisionnement en énergie propre, la création d'équipement et l'adaptation au changement climatique. L'un des principaux messages

du Sommet tenu en septembre 2010 sur les OMD était qu'il fallait renforcer le Partenariat mondial pour le développement.

5. Ce partenariat ne concerne pas seulement l'aide, pour importante qu'elle soit; il faut également un allègement de la dette, un meilleur accès aux médicaments et techniques essentielles, et notamment à l'informatique, et un système commercial ouvert qui n'handicape pas les biens et services produits par les pays en développement. Il demande donc une fois de plus que l'on achève avec succès le Cycle de Doha pour le développement. L'aide pour le commerce est essentielle mais elle ne sera guère bénéfique si les marchés mondiaux sont bloqués ou intrinsèquement inéquitables.

6. Le partenariat pour le développement met également en avant l'obligation mutuelle de responsabilité. Le système des Nations Unies progresse assez bien dans la mise en place d'un cadre cohérent d'application de cette obligation, mais il faut pour cela le soutien de tous ses partenaires.

7. Les pays les plus pauvres continuent à être aux prises avec des niveaux très élevés de pauvreté et de sous-alimentation. Ils sont parmi les plus vulnérables aux impacts du changement climatique et comme un ménage consacre typiquement 75 % de son revenu à l'achat d'aliments, ces pays sont particulièrement vulnérables aux variations brutales des prix. La Quatrième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés qui se tiendra à Istanbul en mai 2011 offrira l'occasion de répondre à leur situation difficile. Tous les pays doivent participer, au plus haut niveau, à cette conférence afin d'adopter un programme d'action qui devrait donner des résultats tangibles.

8. Les besoins et les préoccupations de développement des pays à revenu intermédiaire n'attirent pas toujours l'attention qu'ils méritent. Cependant, ce sont les pays qui, à ce jour, ont entraîné l'économie dans la reprise, par leur performance impressionnante après des décennies d'efforts faits pour diversifier leurs exportations et augmenter leurs parts de marché des articles fabriqués par les techniques de pointe. Pourtant, malgré des réductions appréciables des niveaux de pauvreté, beaucoup de pays à revenu intermédiaire se trouvent aux prises avec une augmentation des inégalités, avec une persistance de l'extrême pauvreté et un manque de système adéquat de sécurité sociale. Il faut donc continuer à

s'efforcer d'améliorer les filets de sécurité et la sécurité économique en général.

9. La communauté internationale doit travailler ensemble à renforcer le rôle des Nations Unies dans la gouvernance économique mondiale en analysant les avantages comparés des institutions compétentes, en rendant plus efficaces les organes des Nations Unies et divers autres acteurs, en les rendant aussi plus redevables de leur action et plus représentatifs, en assurant une plus grande cohérence et en multipliant les partenariats; il faut faire plus avec les ressources qui sont limitées, et continuer à renforcer de l'intérieur notre organisation.

10. Dans un monde instable et en complète mutation, les Nations Unies ne doivent pas décevoir les millions de gens qui se tournent vers l'organisation pour y trouver une aide et une assurance. L'Organisation doit répondre à l'ensemble de leurs aspirations – économiques, sociales, environnementales et démocratiques, et nous devons les écouter.

Débat thématique plénier sur le thème 2 : « Appui financier aux efforts de développement aux pays à revenu intermédiaire : coopération pour le développement, commerce, mouvements de capitaux, marge de manœuvre nationale et systèmes de réserves » (E/2011/74)

a) Exposé sur le rapport du Groupe de réflexion sur le retard pris dans la réalisation des OMD, par M. Robert Vos, Directeur de la Division de l'analyse des politiques de développement, Département des affaires économiques et sociales

11. **M. Vos** (Directeur de la Division de l'analyse des politiques de développement au Département des affaires économiques et sociales), accompagnant son exposé d'une projection numérisée, dit que le récent Sommet sur les OMD, les engagements pris de réaliser les objectifs ont été réaffirmés, tout comme l'importance d'une plus grande cohérence dans les partenariats mondiaux pour le développement et la nécessité d'augmenter l'échelle des stratégies nationales efficaces de développement en mettant l'accent sur l'appropriation nationale.

12. En ce qui concerne l'aide, on estime à 20 milliards de dollars, aux taux de change de 2009, l'insuffisance des engagements à court terme. Sur ce chiffre 16 milliards de dollars ont été annoncés en faveur des pays africains. Alors que l'engagement

d'accroître l'aide et d'atteindre l'objectif fixé par les Nations Unies de 0,7 % du revenu national brut consacré à l'aide au développement ont été à nouveau confirmés lors du Sommet sur les OMD, aucun calendrier, aucun objectif intermédiaire n'a pourtant été proposé.

13. Pour assurer une plus grande cohérence entre l'Agenda du développement et les autres programmes d'action, il faut s'attacher de plus près à la question de savoir comment mieux faire correspondre la mobilisation des ressources de l'aide aux besoins, comment fournir un soutien budgétaire plus important à la réalisation des objectifs de développement des pays bénéficiaires. Bien souvent, les fonds mondiaux appliquent une méthode verticale de financement d'objectifs spécifiques et si cette pratique pourrait certes être efficace, elle ne fonctionne pas toujours s'agissant des grandes stratégies de développement national. Le Groupe de travail sur le déficit dans la réalisation des OMD s'est heurté à un autre problème : l'imprécision sur la question des annonces d'aide formelles lors des réunions de haut niveau : on ne sait pas si il s'agit d'engagements déjà pris ou d'engagements nouveaux.

14. Comme la crise économique mondiale a amené un certain nombre de pays donateurs à réduire une partie de leur budget d'aide, il serait souhaitable de se tourner vers d'autres sources d'aide au développement international et notamment la fiscalité internationale et d'autres formes de financement nouvelles qui comporteraient des mécanismes de responsabilisation multilatérale et non pas simplement l'obligation de rendre des comptes aux contribuables des pays donateurs.

15. En ce qui concerne un rééquilibrage mondial durable, les objectifs fixés pour l'aide au développement impliquent que des transferts nets aillent non seulement vers des pays développés vers des pays en développement, mais de plus en plus d'un pays en développement à un autre. Cependant, pour que ces transferts nets de ressources soient efficaces et contribuent à un investissement dans la réalisation des objectifs de développement durable liés aux OMD, les paiements des pays bénéficiaires doivent être en déficit plutôt qu'en excédent, ce qui n'est pas toujours le cas.

16. Le Sommet sur les OMD avait engagé les États Membres à intensifier leurs efforts pour conclure le cycle de négociations multilatérales de Doha en

orientant véritablement sur le développement, à fournir rapidement aux pays en développement un accès en franchise et hors quotas, éliminer les subventions à l'exportation de produits agricoles avant la fin de 2013 et renforcer l'Initiative Aide pour le commerce. L'accès aux marchés en franchise et hors quota au profit des pays en développement n'avait pas notablement progressé durant la période couverte par le rapport du Groupe de réflexion sur les retards pris dans la réalisation des OMD de 2010. Les subventions agricoles étaient un autre domaine préoccupant, puisqu'elles restaient élevées dans les pays de l'OCDE, compromettant la compétitivité des producteurs agricoles de pays en développement, ce qui à son tour contribuait à l'insécurité alimentaire et à l'instabilité des cours des denrées alimentaires.

17. Il n'est pas certain que l'actuelle répartition des fonds d'aide pour le commerce 25 % pour les pays les moins avancés – et l'essentiel du reste pour des pays à revenu intermédiaire comme la Chine et l'Inde – soit la bonne. Il faut également déterminer la mesure dans laquelle les ressources consacrées à l'aide pour le commerce sont bien conformes aux stratégies nationales de développement; idéalement, elles devraient être pleinement intégrées dans les budgets nationaux, de façon à renforcer la production et les capacités commerciales pour remplir vraiment la promesse d'un accès en franchise et hors quotas. Dans l'optique de la Conférence de 2012 des Nations Unies sur le développement durable, la question de l'économie Verte aurait également d'importantes implications pour le programme des négociations commerciales multilatérales et du Cycle de Doha.

18. Le Sommet sur les OMD avait soulevé plusieurs questions essentielles s'agissant de la viabilité de la dette et il avait proposé plusieurs voies à suivre. L'option des moratoires, pour les pays se trouvant dans des situations difficiles, doit être envisagée. L'aide publique au développement (APD) doit être fournie sous forme de dons plutôt que de prêts, il faut mettre en place des dispositifs d'arbitrage et de médiation indépendants et organiser des réunions spéciales de débiteurs et de créanciers pour mettre en place des mécanismes de sortie de la dette. Les conditions d'accès à l'Initiative PPTTE (pays pauvres très endettés), qui ont expiré en 2006, doivent être renouvelées et étendues aux pays qui ne participent pas déjà à l'Initiative. Enfin, des réunions pluralistes de groupes d'experts doivent être organisées pour

développer les mécanismes de sortie de l'endettement pour les pays dont l'endettement souverain fait problème.

19. La question de savoir comment adapter les dispositifs existants consistant la viabilité à terme de la dette pour satisfaire les besoins de dépenses publiques n'a pas encore été résolue. Dans l'esprit des OMD et d'un programme d'action pour le développement durable, les gouvernements doivent augmenter massivement les investissements publics et les dépenses dans les secteurs de la santé, de l'éducation et, pour amorcer la transition à une économie verte, de l'infrastructure. Si les pays peuvent mobiliser les ressources additionnelles à cette fin auprès de sources intérieures, en particulier par une réforme de la fiscalité, la viabilité à terme de leur dette n'en sera pas gravement affectée. Cependant, si l'investissement nécessaire est trop élevé, un surcroît d'APD ou des opérations de prêts additionnelles par l'intermédiaire des banques multilatérales de développement et des marchés internationaux des capitaux seraient peut-être susceptibles de dégager les moyens de financement extérieur nécessaires.

20. La question de l'additionnalité de l'allègement de la dette doit être considérée à la lumière du premier consensus, aux termes duquel cet allègement ne doit pas compter comme APD; cependant, bien souvent les donateurs n'ont pas honoré cet accord en principe. Au lendemain de la crise financière et après l'augmentation résultante de l'endettement public dans les pays développés, les filets de sécurité financière et les mécanismes de financement compensatoires ont été réformés de façon appréciable. Cependant, ils n'ont pas encore été alignés sur les mécanismes de sortie de la dette souveraine, qui sont de plus en plus nécessaires, et il est donc indispensable de déterminer la forme la plus indiquée pour ces mécanismes.

b) Exposé sur les « Leçons de la récente crise pour la réforme du système monétaire et financier international et les stratégies de développement », par M. Detlef Kotte, Chef de la section des politiques macroéconomiques et de développement, à la Division de la mondialisation et des stratégies de développement de la CNUCED

21. **M. Kotte** (Chef de la Section des politiques macroéconomiques et de développement de la Division de la mondialisation et des stratégies de développement

de la CNUCED) accompagnant son exposé de la projection de tableaux numérisés, dit qu'il y a trois problèmes principaux qui se présentent aux pays en développement, en particulier aux pays à revenu intermédiaire du fait de la crise économique. Le premier problème concerne l'interdépendance macroéconomique mondiale et la crainte d'un ralentissement de la croissance aux États-Unis, pays qui a été le moteur de la croissance pour le monde entier jusqu'à présent, et d'une augmentation rapide des importations chez certains grands pays à revenu intermédiaire, en particulier la Chine; le deuxième problème est celui de l'impact de ce changement sur la demande mondiale, pour les stratégies de développement, et de la nécessité de stimuler la demande intérieure comme moteur de croissance; le troisième problème est celui de la réforme institutionnelle; à ce sujet, le Secrétariat de la CNUCED a fait des propositions sur la réforme des taux de change et continué à étudier la question.

22. Au lendemain de la récente crise financière, la question de savoir comment rééquilibrer l'économie mondiale n'est toujours pas résolue. La reprise, après la crise, est entraînée dans une large mesure par les pays à revenu intermédiaire de grande dimension, en particulier la Chine, l'Inde et le Brésil. Les programmes de relance budgétaire institués par la Chine et le Brésil ont profité à la fois à leur économie nationale et à l'économie mondiale. Cependant, la reprise partielle dans d'autres pays à important excédent, en particulier le Japon et certains pays d'Europe, est restée étroitement dépendante des exportations, tandis que la demande intérieure demeure fragile. Il y a donc un risque que l'abandon des politiques expansionnistes budgétaires et dans certains cas monétaires risque de conduire à une trop grande dépendance à l'égard des exportations, ce qui déplacerait vers d'autres pays le fardeau de la stimulation de la demande, autres pays qui ne sont pas tous à même de créer des emplois sur la base de la faiblesse relative de leurs salaires.

23. Pour encourager la croissance de la demande intérieure il faudrait instituer des stratégies de création d'emploi, de réduction de la pauvreté et d'amélioration des niveaux de vie dans les pays en développement. Selon plusieurs analyses, notamment celles de la CNUCED, la croissance plus lente de la demande aux États-Unis ne sera pas suffisamment compensée par l'expansion de la demande dans d'autres pays. Malgré

la politique de stimulation de la demande intérieure de la Chine et l'augmentation rapide des salaires dans ce pays, une grande partie de la demande supplémentaire sera satisfaite dans le pays même, plutôt qu'au moyen d'importations supplémentaires. Ainsi, les pays ne pourront pas s'appuyer uniquement sur leurs exportations comme ils l'ont fait dans le passé. L'expansion nécessaire de la demande intérieure nécessiterait une refonte des politiques monétaire, budgétaire et financière. Dans beaucoup de pays à revenu intermédiaire, l'augmentation de la formation de capital fixe signifie un meilleur accès au financement de l'investissement; la disponibilité limitée de crédits bancaires pour l'investissement est un autre facteur de précarité dans les systèmes financiers de ces pays, tandis que les taux d'intérêt réel sont prohibitifs pour les investisseurs potentiels. L'augmentation de la demande intérieure serait possible même dans les pays pauvres, mais il faudrait pour cela augmenter le pouvoir d'achat de la population, ce qui à son tour dépend d'une accélération de la croissance des salaires, qui dans l'après-guerre, en Europe et au Japon, a en effet animé la croissance. Il est important de maintenir la stabilité des taux de change, car le renchérissement de la monnaie réduirait la compétitivité de l'économie d'un pays et dissuaderait les investisseurs potentiels. La stimulation par des voies budgétaires, une réponse nouvelle et réussie à la récente crise financière, seraient également susceptibles de stimuler l'accumulation du capital à investir à long terme.

24. Dans les pays à revenu intermédiaire et dans les PMA le système financier n'est pas encore complètement élaboré. On convient généralement, dans les différents milieux politiques, de la nécessité d'une réglementation et d'une supervision, plutôt que d'une libéralisation financière complète du secteur financier, en particulier dans les pays à revenu intermédiaire. Plusieurs crises financières régionales et mondiales ont montré que le fait de démanteler les obstacles au libre mouvement des capitaux privés à travers les frontières n'était pas la meilleure solution pour accélérer l'investissement fixe; en effet, les variations brutales des mouvements de capitaux sont une source potentielle d'instabilité et peuvent avoir des répercussions sur la situation commerciale et macroéconomique d'un pays. De plus, l'effet sur le taux de change des entrées spéculatives de capitaux compromet la compétitivité du pays et annule en partie les gains obtenus grâce à la libéralisation des échanges.

25. Depuis 30 ans, les stratégies de développement reposent puissamment sur les exportations, pour stimuler la croissance, améliorer le niveau de vie, créer des emplois et poursuivre l'industrialisation, mais l'application de ce principe a à son tour amené une compétition internationale sur les salaires entre pays à revenu intermédiaire et pays développés pour attirer l'investissement direct étranger (IDE). Avec des coûts de main-d'œuvre moins élevés, la croissance de la productivité dépasse sensiblement la montée des salaires. Cette stratégie peut fonctionner pour quelques pays, mais elle aboutirait à une baisse séculaire de la part des salaires dans le revenu national si tous les pays ayant une structure semblable faisaient de même. Plutôt qu'une stratégie entièrement fondée sur les exportations, il faudrait suivre une stratégie dans laquelle la demande antérieure jouerait un rôle important. La politique des revenus doit donc prévoir un ajustement à la hausse, des salaires, pour suivre la croissance de la productivité. Lier les deux évolutions permettrait d'éviter une augmentation du coût unitaire de main-d'œuvre qui serait fatal à la compétitivité de l'économie, et cela serait aussi un moyen d'enrayer l'inflation et de stabiliser les prix.

26. Sur la question de la réforme du système monétaire et financier international et des principes de la Stratégie internationale de développement, il se félicite de voir que les principaux économistes ont modifié leur façon de considérer la gestion active du compte de capital; la capacité des pays d'instituer et d'encourager activement un contrôle des mouvements de capitaux peut contribuer à la stabilité financière, celle de l'économie mondiale et par extension à la viabilité du système commerce commercial international dans son ensemble. Cette nouvelle attitude à l'égard des contrôles des mouvements de capitaux indique que la réflexion économique, dans les institutions internationales, a assimilé les leçons de la crise financière.

27. Pour ce qui est du système international de réserves, l'Assemblée générale et le Groupe des Vingt ont discuté de l'introduction d'un nouvel instrument de réserve qui aiderait à stabiliser les économies qui sont la cible d'attaques spéculatives et réduirait la nécessité pour les pays, d'accumuler des réserves de change. Ainsi, l'opposition de la CNUCED pour une réforme du système financier international serait centrée sur la réforme du système des taux de change. Le but serait de préserver la valeur réelle du taux de change, entre

les pays, par une flexibilité du taux de change nominal et par des ajustements sur la base des principaux indicateurs tels que les niveaux intérieurs des prix, des coûts de main-d'œuvre et de l'inflation.

28. Le nouveau système proposé éviterait les importants mouvements de capitaux à caractère spéculatif du type « portage » (« carry trade »), qui sont souvent déclenchés par des écarts de taux d'intérêt qui entraînent une spirale spéculative des taux de change, étant donné que le mouvement de capitaux initial se traduit par une revalorisation de la monnaie et attire d'autres spéculateurs. Cependant, si les participants au marché financier ne prévoient plus de nouvelle appréciation de la monnaie, mais au contraire une dépréciation expliquant l'arbitrage potentiel sur les taux d'intérêt, les spéculateurs n'ont plus de raison d'agir. Un tel système, en préservant la stabilité du change réel, permettrait d'éviter l'apparition de déficits ou d'excédents importants et durables du compte des opérations courantes, qui résulterait de l'effet de l'instabilité des marchés financiers et de politiques délibérées « d'égoïsme sacré » conçues pour obtenir artificiellement une dépréciation de la monnaie afin d'augmenter la part de marché international du pays concerné. Il espère que la proposition de la CNUCED sera discutée dans d'autres enceintes et qu'une fois adoptée elle contribuera à la stabilité du système financier international et instaurera une plus grande cohérence entre le commerce international et la finance.

Débat

29. **Le Président** rappelle qu'au chapitre IV de sa note sur la cohérence, la coordination et la coopération en matière de financement du développement (E/2011/74), le Secrétaire général avait proposé au débat plusieurs questions, à savoir comment le système des Nations Unies pouvait promouvoir plus efficacement la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire pour le développement, comment les politiques concernant les comptes de capital et les autres politiques relatives aux flux de capitaux pouvaient répondre plus efficacement aux hausses ou à l'inversion des flux de capitaux, quelles mesures pourraient être prises pour promouvoir le développement financier et les réformes structurelles dans les pays à revenu intermédiaire de façon à contribuer à la lutte contre la volatilité des flux de capitaux internationaux, quelles questions relatives

aux flux de capitaux devraient être intégrées dans la réforme actuelle des systèmes de régulation financière, et enfin quelle voie devait être prise pour réformer le système des réserves internationales.

30. **M. Heller** (Mexique) dit que les pays à revenu intermédiaire, en particulier en Amérique latine, avaient échappé aux pires effets de la crise économique et financière grâce à leur discipline budgétaire, qui les mettait en position unique d'encourager la croissance et la reprise de l'économie mondiale. Cependant, ces pays se trouvaient toujours aux prises avec de graves difficultés, notamment l'inégalité, la pauvreté et la vulnérabilité aux chocs extérieurs, qui appelaient un soutien durable de la communauté internationale. La poursuite du développement devait être consolidée et il fallait s'efforcer d'éviter toute régression,

31. Les pays à revenu intermédiaire avaient des besoins spécifiques qui ne pouvaient être pourvus par une méthode de type « taille unique ». Étant donné que les ressources sont imitées, le soutien financier à ces pays doit être considéré non pas comme une concurrence mais comme une synergie positive susceptible d'ouvrir pour tous de nouvelles possibilités de développement. La création de capacité est également un moyen important de développement régional, et la coopération Sud-Sud, la coopération triangulaire ou commerciale peuvent y contribuer. Il est indispensable que les États honorent tous les engagements qu'ils ont pris dans le Consensus de Monterey et réaffirmés à Doha, afin de mobiliser les ressources financières pour la croissance économique et la réalisation des OMD. Il est également essentiel de résister au protectionnisme et de faciliter le financement du commerce international, reconnaissant le droit des pays en développement d'utiliser de leur côté les flexibilités et les mécanismes de sauvegarde que prévoient les accords de l'Organisation mondiale du Commerce et de restructurer les subventions agricoles accordées par les pays développés quant à leur montant et leur portée.

32. Il demande aux organisations invitées ce qu'elles font pour faciliter la participation des pays à revenu intermédiaire aux efforts de développement des pays les moins avancés, en particulier par la coopération et les échanges Sud-Sud.

33. **M^{me} Mucchala** (Observatrice du réseau Tiers monde) dit que l'expansion monétaire, aux États-Unis d'Amérique, et dans d'autres pays avancés a stimulé

une entrée de capitaux dans les pays à revenu intermédiaire, ce qui a entraîné une appréciation de leur monnaie, aggravant encore le déficit du compte des opérations courantes, les butts du crédit et les actifs et aggraver la menace de sortie brutale des capitaux. L'appréciation de la monnaie d'un pays compromet sa compétitivité à l'exportation, augmente le prix des importations et affecte l'emploi dans les secteurs industriels manufacturiers qui travaillent pour l'exportation, secteurs qui pour beaucoup de pays à revenu intermédiaire sont un élément essentiel de leur économie.

34. L'intervention sur les marchés des changes est un moyen courant de tenter de remédier à l'appréciation de la monnaie dans un pays à revenu intermédiaire, mais cette méthode a exacerbé les déséquilibres mondiaux : alors que les pays à revenu intermédiaire ont progressivement constitué des réserves de précaution, sur lesquelles ils perçoivent des taux d'intérêt extrêmement faibles, et qui ne sont pas affectés à l'économie physique, celle de la production, de l'emploi, des salaires et des services. L'excédent du compte des opérations courantes et du compte de capital dans les pays à revenu intermédiaire, qui en 2007 avait atteint 8 % du produit intérieur brut (PIB), avaient été recyclés dans les pays avancés, sous forme d'investissement dans des réserves internationales. Il était donc urgent de réformer le système international de réserves par une diversification de la monnaie de réserve et par un ajustement rationnel du déséquilibre entre les pays à excédent et les pays à déficit.

35. Ces derniers mois, le Fonds monétaire international a mis au point une position cohérente sur les mouvements de capitaux, notamment les mouvements internationaux de capitaux, qu'il entendait appliquer aux directives de politique qu'il donne aux États Membres et faire figurer dans ses mesures de surveillance et dans les conditions de ses prêts. L'uniformité de cette méthode fait problème dans un monde où les pays ont atteint des niveaux différents de développement et doivent donc disposer d'une marge de manœuvre dans la conception des politiques suivies pour répondre à leurs besoins.

36. **M^{me} Kantrow** (Chambre de commerce internationale) dit qu'il existe un consensus mondial sur les grands problèmes qui se présentent à l'humanité et qu'une feuille de route pour la coopération des gouvernements, des entreprises et des autres secteurs a été dressée. Alors que la responsabilité de traiter ces

grands problèmes incombe bien d'abord aux gouvernements, un effort concerté, en partenariat de tous les acteurs demeure nécessaire. L'Organisation des Nations Unies a dégagé les bases d'un engagement constructif du secteur des entreprises dans un pareil effort. La création de conditions favorables aux entreprises de toutes tailles pour qu'elles se développent, créent des emplois et poursuivent l'innovation technologique et la coopération – avec des politiques et des institutions de gouvernement bien choisies conçues pour réduire les obstacles au commerce international et à l'investissement direct étranger – est un moyen de sortir de la pauvreté et de s'acheminer vers un développement durable.

37. Le secteur des entreprises est lui aussi très préoccupé par la montée du protectionnisme et il est favorable à relance du Cycle de Doha, qui doit être assorti d'objectifs pratiques et prêter sérieusement attention aux problèmes de développement. Il incombe aussi bien aux pays en développement qu'aux pays développés de résister à la tentation du protectionnisme.

38. **M. Errázuriz** (Chili) dit que plusieurs questions précises qui se posent aux pays à revenu intermédiaire doivent être résolues, car c'est la majorité des États Membres des Nations Unies qui se trouvent dans cette catégorie. En fait, par ses résolutions 63/223 et 64/208 l'Assemblée générale a déclaré que les pays à revenu intermédiaire ont des besoins de développement qui leur sont propres et présentent des caractéristiques, et que la communauté internationale doit les aider.

39. Il faut donc trouver un nouveau mécanisme permettant de classer les pays à revenu intermédiaire en fonction d'autre chose que leur revenu par habitant, qui ne reflète pas nécessairement leur niveau de développement. L'ONU devrait considérer aussi la possibilité de créer un bureau ou de nommer un haut représentant s'occupant expressément de ces pays à revenu intermédiaire, sans préjudice des droits légitimes des autres catégories de pays, en particulier les pays les moins avancés, au regard de la coopération internationale et de l'aide au développement.

40. **M. Suárez Salvia** (Argentine), parlant au nom du Groupe des 77 et de la Chine dit que les participants à la réunion devraient examiner le rôle des pays à revenu intermédiaire dans la coopération internationale, en particulier puisque l'OCDE a décidé de laisser ces pays en dehors du cadre principal de la coopération

internationale et de l'APD. Les critères qui ont amené à cette décision devraient être examinés, et on doit se demander si le seul revenu est bien un indicateur utile des besoins réels de ces pays et aussi du rôle actif qu'il pourrait jouer dans la coopération Sud-Sud ou la coopération triangulaire.

41. **M. Pursey** (Organisation internationale du Travail) dit que pour le secteur financier il est important de réfléchir à sa tâche principale : servir l'économie physique et en particulier, les petites entreprises, qui souffrent d'une pénurie de crédits. Il se demande si le rôle de catalyseur de l'APD dans la stimulation de la capacité productive ne pourrait pas être améliorée par une mise en avant de l'emploi productif, qui à son tour permettrait de dégager des moyens financiers intérieurs à consacrer au développement. Il propose aussi que les transferts de salaire dans des dispositifs de protection sociale pourraient faire partie d'une stratégie de croissance économique entraînée par la croissance des revenus.

42. **M. Takamura** (Administrateur suppléant, pour le Japon, Banque mondiale) dit que des programmes tels que l'Initiative PPTTE pourraient aider à résoudre le problème du manque de cohérence entre l'allègement de la dette et la nécessité de trouver des ressources nouvelles; mais il se demande si l'allègement de la dette ne va pas risquer de créer un « aléa moral » qui amènerait les gouvernements à négliger de bien gérer leur dette. La demande intérieure est un moyen important de stimuler durablement la croissance, mais la seule expansion de la demande ne répond pas aux problèmes structurels qu'il faut résoudre à long terme. Il demande quel rôle une politique industrielle devrait jouer pour résoudre les problèmes structurels de cette nature. Il est important de ne pas se limiter à la tâche immédiate de la stabilisation de l'économie au lendemain de la crise récente et d'envisager au contraire ce que les gouvernements peuvent faire pour relancer l'expansion économique à l'avenir.

43. **M. Gutiérrez** (Pérou), répondant à la déclaration du représentant de la CNUCED, qui disait que le problème des politiques macroéconomiques des pays à revenu intermédiaire était la tendance à s'appuyer trop sur les exportations, comme principal moyen de relance, demande si la demande intérieure, dans ces pays, est suffisante pour déclencher la croissance et le développement; si c'est bien le cas, une telle croissance aurait déjà dû avoir démarré.

44. L'Observatrice du réseau Tiers monde a dit que certains pays en développement à revenu intermédiaire disposent de niveaux excessifs de réserves; il se demande quel est le niveau approprié à viser.

45. **M. Rahman** (Bangladesh), qui représente un des PMA, est heureux de saisir l'occasion d'apprendre quels sont les problèmes auxquels se heurtent les pays à revenu intermédiaire. Lors d'une récente visite au Panama et en Uruguay, il a observé que ces pays étaient disposés à contribuer à la coopération Sud-Sud et avaient été satisfaits d'entendre que, à la présente réunion, des représentants du Mexique, du Chili et du Pérou avaient abondé en ce sens.

46. **M. Vos** (Directeur, Division de l'analyse des politiques de développement au Département des affaires économiques et sociales) dit qu'il se réjouit du débat sur les critères de définition des pays à revenu intermédiaire. Le Groupe de réflexion sur les retards pris dans la réalisation des OMD continuerait à évaluer l'impact potentiel de la coopération Sud-Sud, bien que les données soient incomplètes et rendent donc de tels calculs imprécis. Comme la coopération Sud-Sud s'écarte notablement de la coopération bilatérale au développement des pays de l'OCDE, il est possible qu'il faille mettre au point de nouveaux cadres conceptuels.

47. L'APD devrait concourir aux stratégies de développement qui renforcent la capacité productive des divers secteurs. Augmenter l'aide visant expressément des programmes de création d'emploi n'est pas le meilleur usage possible des fonds disponibles. Il est plus important de faire en sorte que l'aide réponde bien à des besoins de financement spécifiques dans le cadre d'une stratégie globale afin que celle-ci colle plus étroitement aux besoins nationaux. Il n'y a pas de doute que des liens existent entre la pauvreté et les lacunes de la protection sociale. Et si l'allègement de la dette s'accompagnait manifestement d'un aléa moral, ce risque pourrait être réduit si l'allègement accordé l'était dans le cadre d'un mécanisme de renégociation convenu et bien ordonné de la dette souveraine.

48. **M. Kotte** (Chef de la Section des politiques macroéconomiques et de développement à la Division de la mondialisation et des stratégies de développement de la CNUCED) dit que la forme la plus importante de la coopération Sud-Sud n'est autre que la coopération régionale, en particulier pour les pays à revenu

intermédiaire qui ont déjà constitué une certaine capacité industrielle et ne sont plus dépendants de l'exportation d'une ou deux matières premières. Les données montrent que, dans le cas de ces pays, le volume du commerce intrarégional est plus important que le volume du commerce avec les pays extérieurs à leur région. Le commerce intrarégional a aussi pour effet de développer la demande intérieure, qui contribue au développement. Mais il faut souligner que la coopération commerciale régionale ne doit pas se borner à libéraliser les échanges; la coopération au développement de l'infrastructure est également une condition indispensable si l'on veut préserver les échanges commerciaux.

49. L'accumulation de réserves est certes coûteuse, mais comme elle représente habituellement une réponse aux fluctuations de la valeur de la monnaie, le calcul de son impact sur les exportations doit également tenir compte de l'effet que son absence pourrait avoir sur les taux de change.

50. Il ne fait pas de doute que l'expansion du secteur financier intérieur est décisive pour la croissance intérieure. Mais alors que, sans prêts extérieurs l'importation de biens de capital ne serait pas possible, le secteur financier intérieur peut être financé par des ressources intérieures, notamment par des prêts accordés par la Banque centrale, moyen qui s'est révélé aussi fiable que l'investissement privé marchand à ce sujet. Le financement du développement qui peut être dégagé dans le pays lui-même rend d'autant moins dépendant le pays à l'égard des capitaux étrangers.

51. Il n'est guère favorable à la notion de croissance entraînée par le revenu, car contrairement aux salariés, les bénéficiaires de pension ne produisent pas de valeur ajoutée. Il ne fait pas de doute qu'une politique industrielle active a été un élément important dans chaque cas de développement industriel réussi, mais, à elle seule, la politique industrielle ne saurait suffire, si les conditions macroéconomiques nécessaires ne sont pas favorables à l'investissement. Les politiques à long terme doivent viser une croissance entraînée par la demande intérieure, afin d'éviter les dommages résultant potentiellement d'une dépendance excessive à l'égard des exportations.

52. Il n'existe pas de niveau optimal des réserves; les réserves détenues par un pays sont fonction de ce qu'ils pensent de sa vulnérabilité aux chocs extérieurs et il est vrai que les pays à revenu intermédiaire sont plus

vulnérables à ces chocs que les PMA. Des sources de liquidités internationales plus facilement accessibles telles que les prêts du FMI, et des interventions symétriques internationales décidées pour stabiliser les taux de change, agissant simultanément sur les monnaies sous-évaluées et surévaluées, rendraient moins nécessaire de détenir d'importantes réserves.

53. **M. Iziraren** (Maroc) dit que certains pays, notamment l'Afrique, pourraient dégager assez de capitaux intérieurs pour stimuler la croissance et qu'ils n'ont pas les moyens d'attirer les investissements en dehors de la faiblesse des salaires. Il souhaite savoir quelles sont les meilleures politiques pour créer une authentique croissance et créer des emplois dans les pays en développement, étant donné le manque général d'infrastructure, de technologie et de main-d'œuvre qualifiée.

54. **M. Mero** (Observateur de la Tanzanie) dit que de quelque façon qu'on exprime les statistiques, quelques raisons économiques que l'on donne, il est honteux que dans un monde d'abondance, la pauvreté et l'inégalité ne cessent d'augmenter rapidement. Il demande quels sont les obstacles réels à l'achèvement du Cycle de Doha, comment les gouvernements de pays dont l'économie est réduite peuvent dégager des ressources pour des investissements publics dans « l'économie verte », et comment les pays peuvent résoudre les problèmes de balance des paiements face à des taux de change instables, aux fluctuations des prix des produits de base et à la détérioration du système commercial international fondé sur des règles.

55. **M. Zdorov** (Observateur du Bélarus) dit que la réalisation du libre échange, qui renforcerait la collaboration internationale et encouragerait la réalisation des OMD, est l'un des moyens d'aider les pays à revenu intermédiaire. Les mesures économiques de coercition à caractère politique visant des pays particuliers ne sont pas acceptables. Les préférences commerciales seraient de nature à stimuler la croissance du commerce international. Les institutions financières internationales devraient prêter attention aux moyens d'accélérer le développement économique international, notamment par la coopération dans le domaine de l'énergie. La sécurité énergétique et le développement de technologies énergétiques et innovantes sont d'une importance particulière. Il aimerait recevoir des informations sur les mesures précises et les conceptions détaillées qui permettraient de renforcer le potentiel économique des pays à revenu

intermédiaire pour en faire des catalyseurs de la reprise économique internationale.

56. **M^{me} Price** (Observatrice de la Compagnie des Filles de la Charité de Saint-Vincent de Paul) dit que le mécanisme de renégociation de la dette souveraine doit être équitable, transparent et impartial. Les débiteurs et les créanciers doivent, autour de la table de négociation, avoir des droits égaux et les différends doivent être réglés par une autorité indépendante. Il faut veiller à ce que les termes du remboursement de la dette ne soient pas rigoureux au point de limiter la capacité des gouvernements de pourvoir aux besoins et de respecter les droits fondamentaux de leurs ressortissants et de réaliser les OMD. Elle est favorable à l'idée de créer un groupe d'experts qui serait chargé de concevoir un système plus équitable de remboursement de la dette.

57. **M^{me} Samuels** (Observatrice de la Chambre de compensation mondiale pour le financement du développement, accréditée auprès du processus du financement de développement) dit qu'elle se réjouit du fait que l'on reconnaît très généralement que le financement du développement est un problème aussi bien pour les pays à revenu intermédiaire que pour les PMA. Or les entreprises ne font pas de distinction entre ces différentes catégories de pays quand elles envisagent d'investir dans leurs petites et moyennes entreprises. Ce qu'il faut c'est un financement plus important pour la formulation des projets. L'atténuation du risque a une importance particulière dans le cas des pays à revenu intermédiaire et à cet effet il faudrait définir des critères de performance plus nombreux. Un groupe d'experts créé pour tenter de résoudre le problème du mécanisme de traitement de la dette souveraine devrait comprendre des représentants du secteur privé. Son organisation met déjà en place un groupe de travail pour examiner les problèmes d'infrastructure des pays à revenu intermédiaire.

58. **M. Wang Qun** (Chine) dit qu'au cours des dix dernières années, les pays à revenu intermédiaire ont progressivement accru leur contribution à la croissance économique mondiale, mais qu'ils continuent à être aux prises avec de redoutables difficultés au sujet de l'élimination de la pauvreté, des soins de santé publique, de l'éducation et du changement climatique. Comme l'indique le Secrétaire général dans sa note (E/2011/74, par. 43), c'est dans ces pays que l'on trouve 64 % de la population pauvre mondiale; ainsi, si l'on veut réaliser les OMD il est essentiel de fournir un

soutien financier à long terme adéquat et prévisible pour leur permettre de poursuivre leur développement.

59. S'il est d'accord avec le représentant de la CNUCED sur l'importance de la demande intérieure, les exportations demeurent la condition essentielle pour l'économie de nombreux pays à revenu intermédiaire malgré une conjoncture défavorable du commerce international et la montée du protectionnisme. La notion « d'économie verte », dans le contexte de l'atténuation de la pauvreté devrait figurer comme thème de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable qui se tiendra au Brésil en 2012, mais beaucoup de pays en développement continuent à soupçonner derrière cette notion la volonté de mettre en place des « obstacles commerciaux verts ». Il se demande comment prévenir un « protectionnisme vert » et s'il y a des politiques commerciales spécifiques qui pourraient être appliquées dans l'actuel régime commercial multilatéral pour aider les pays en développement à développer de leur côté leur « économie verte ». En outre, étant donné l'importance des mouvements de capitaux nationaux en direction de certains pays à revenu intermédiaire depuis la fin de 2009, qui a déclenché un grave risque d'inflation et a eu un impact négatif sur la reprise économique mondiale, il serait utile de savoir s'il existe des mesures spécifiques pour aider les pays à revenu intermédiaire à répondre à ces entrées de capitaux de façon à préserver la stabilité de leur économie et si la gestion des capitaux est bien la seule méthode efficace pour remédier à ce problème.

60. **M. de Almeida** (Observateur du Brésil) dit que son pays a pris plusieurs mesures pour atténuer les pires effets des entrées de capitaux et de la surévaluation de la monnaie brésilienne et qu'il envisageait de nouvelles mesures dans cette optique. Il aimerait prendre connaissance de toute proposition que pourraient formuler la CNUCED ou le Département des affaires économiques et sociales en vue de recherches sur des mesures de contrôle des mouvements de capitaux.

61. **M. Ovalles-Santos** (République bolivarienne du Venezuela) se réjouit des observations faites sur le système de réserve et sur les mesures d'ajustement. Manifestement, certaines monnaies se trouvent dans une situation de force. Des opinions plus précises sur les récents débats ayant eu lieu en Europe et dans d'autres régions du monde seraient utiles.

62. **M. Hassani Nejad Pirkouhi** (Observateur de la République islamique d'Iran) ne voit pas clairement si les recommandations faites par le représentant de la CNUCED sur la demande intérieure ont une portée générale ou si elles ne s'appliquent directement qu'aux pays souffrant de sous-consommation. Quand un pays consomme plus qu'il ne produit ou qu'il ne peut rembourser, il s'ensuit un déficit et une crise. De plus, une augmentation de la demande intérieure s'accompagne de pressions inflationnistes, question qui mériterait un complément d'examen. Il aimerait recevoir des informations supplémentaires sur la façon dont la consommation devrait être financée dans les pays qui manquent de prudence. Une réunion de trois heures ou plus même devrait être consacrée à cette question pour examiner les contributions des pays à revenu intermédiaire à l'économie mondiale et les problèmes qu'ils y rencontrent.

63. **M. Elkaraksy** (Égypte) dit que si les pays à revenu intermédiaire contribuent bien à la production mondiale, ils se heurtent aussi à de nombreux problèmes. La nouvelle géographie de la pauvreté doit être prise en compte dans la distribution de l'aide fournie à ces pays. Pour les pays africains à revenu intermédiaire la restructuration de la dette est un problème particulièrement préoccupant. Il faut mettre en place des mécanismes pour le résoudre. Enfin, les banques multilatérales de développement doivent dispenser plus rapidement des services qui doivent être moins onéreux. Il serait utile de savoir si ces banques ont mis en place des mécanismes de soutien aux pays à revenu intermédiaire.

64. **M^{me} Dio** (Observatrice de la Fédération des Sœurs de la Charité) dit que dans la situation présente, la spéculation sur les denrées alimentaires se trouve admise, les pays en développement ne peuvent accorder le soutien nécessaire à leurs petites exploitations agricoles et petites entreprises, les grandes sociétés peuvent exiger d'énormes exonérations fiscales et d'énormes dérogations à la législation environnementale et aux droits du travail du pays; des millions de gens n'ont pas assez à manger; le commerce mondial, l'aide et les politiques de la dette font qu'il est difficile ou impossible, pour ces pays, d'appliquer leur propre réglementation. Pour toutes ces raisons, il faut adopter de nouvelles règles pour les transactions entre pays. Mais pour établir ces règles, il faut changer les hypothèses de travail et les priorités. Il ne faut pas placer la concurrence avant la coopération,

l'exercice du pouvoir avant le partage du pouvoir, et le paternalisme avant l'égalité. Quand des progrès indépendants sont incompatibles avec le bien commun, les problèmes ne peuvent que se perpétuer. De nouvelles règles exigent une nouvelle mentalité.

65. **M. Schuldt** (Équateur) apprécie que le débat porte aussi sur la question de la dette, qui pour beaucoup de pays en développement et pays à revenu intermédiaire est très dangereux; le problème a trait aux mouvements de capitaux du secteur privé, mais concerne aussi les taux d'intérêt, la concentration des lignes de crédit sur un petit nombre de pays, les conditions dont sont assortis les crédits, définies par les institutions financières internationales, et l'action des fonds charognards. Il ne voit pas clairement ce qui s'oppose à la mise en place d'un mécanisme transparent pour la renégociation de la dette souveraine, en dehors de la clause de l'action collective qui avait été utilisée comme prétexte pour abandonner la proposition formulée en 2001 par le FMI de créer un tel mécanisme. Peut-être des solutions régionales pourraient-elles être une première étape vers l'adoption d'un mécanisme mondial de règlement du problème de la dette.

66. **M. Fernandez-Arias** (Espagne) aimerait un complément d'information sur les moyens de mesurer la coopération Sud-Sud tant de façon quantitative que qualitative, sur les instruments disponibles à cet effet et sur les moyens grâce auxquels une telle mesure pourrait être améliorée.

67. **M. Vos** (Directeur de la Division de l'analyse des politiques de développement au Département des affaires économiques et sociales) dit qu'au sujet de l'absence de progrès dans le Cycle de Doha, l'un des problèmes tient au degré de liberté dans le choix d'une politique industrielle qui serait accordée aux pays en développement une fois les négociations achevées. Le Cycle de Doha prévoit des règles rigoureuses qui fixent des normes communes pour la rapidité et le degré de mise en conformité avec les règles de l'OMC. Dans le nouveau système, il n'y aurait plus de subventions à l'exportation et beaucoup de pays qui souhaitent adopter une politique industrielle n'auraient peut-être pas les ressources nécessaires à cette fin. Il y a également plusieurs questions controversées de politique commerciale. Le bon achèvement du Cycle de Doha ne sera possible que si on parvient à un « paquet » de mesures, car chaque élément des négociations dépend de tous les autres. Avec un

arrangement plus uniforme à l'OMC, certains des accords commerciaux bilatéraux et régionaux actuellement favorables aux pays les moins avancés risquent d'être perdus. Les coûts et les avantages, pour les diverses parties, doivent être négociés pour que le Cycle de Doha puisse avancer.

68. Mais « l'économie verte » et en particulier l'éco-étiquetage risquent de servir de prétexte de nouvelles formes de protectionnisme. Les pays ayant une capacité inégale de stimuler de nouvelles « industries vertes » et de financer des recherches risquent d'introduire des inégalités faussant la concurrence sur les marchés internationaux. Les questions de « politique industrielle verte », ses conséquences pour le commerce et les mécanismes de financement à prévoir pour aider les pays ayant peu de moyens à rendre « verte » leur économie, doivent également figurer dans le Cycle de Doha. La question « écologique » ne peut donc être réglée isolément, elle suppose une coordination dans les domaines du financement et du transfert de technologie.

69. Il est en effet nécessaire de créer un mécanisme indépendant et transparent de traitement de la dette. Chaque cas est unique, mais un tel mécanisme devrait servir de cadre général. L'absence de mécanisme de traitement de la dette dans l'Union européenne a rendu plus difficiles et plus longs à résoudre les difficultés rencontrées par la Grèce et d'autres pays; en fait, ces problèmes ne sont pas encore résolus. L'absence d'un tel mécanisme augmente également la probabilité d'apparition d'un « aléa moral » et ne permet pas de se protéger contre un avilissement des créances sur le marché mondial, qui se traduit par des conditions plus rigoureuses de règlement de la dette. La question est importante pour les pays à faible revenu, en particulier les PPTE, car une grande partie de leur dette est due à des pays qui ne sont pas membres du Club de Paris et qui ne sont donc pas couverts par les mécanismes existants.

70. On discute actuellement à la Banque mondiale et au FMI des moyens d'améliorer les critères de définition de la viabilité de la dette et de déterminer si un pays est excessivement endetté. La relation entre la dette et la réalisation des objectifs de développement est complexe; les tentatives pour réaliser les objectifs de développement peuvent aboutir à court terme à un surcroît d'endettement qui pourrait même rendre la dette apparemment impossible à rembourser. Cependant, les avantages apparaissent avec le temps.

Ces facteurs doivent être intégrés dans le traitement de la dette. Les pays pourraient utilement mettre en commun leurs réserves afin de réduire la nécessité, pour chacun d'eux, de s'assurer contre l'éventualité de chocs extérieurs. Cette mise en commun des risques serait rentable; elle aiderait à mobiliser des moyens de financement du développement dans le monde et de réduire ainsi le coût des opérations de prêt des banques multilatérales de développement.

71. Il est difficile de mesurer la coopération Sud-Sud, car elle prend des formes très diverses et s'incorpore souvent à des projets plus vastes. C'est pourtant ce que tente le Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE.

72. **M. Kotte** (Chef de la Section des politiques macroéconomiques de développement à la Division de mondialisation et des stratégies de développement de la CNUCED) dit que le moyen de faire contribuer les pays à revenu intermédiaire à l'économie mondiale en général est de renforcer leur capacité productive en augmentant la formation brute de capital fixe et l'accumulation. Pour réaliser cet objectifs, les trois variables principales sont le taux de change – et en particulier il faut éviter une surévaluation de la monnaie –, les taux d'intérêt, d'importance décisive pour les décisions d'investissement, et les salaires, qui déterminent les coûts de production et le niveau de la consommation intérieure. L'attitude, existant de longue date, consistant à percevoir les salaires comme un élément du coût plutôt que comme un élément de la demande doit être revue. L'inflation doit rester faible et les augmentations de salaire doivent être liées aux gains de productivité. Une telle démarche aurait un effet stabilisateur et engendrerait des conditions monétaires plus favorables au financement de l'investissement.

73. Comme le système international des taux de change entraîne des comparaisons entre monnaies, le taux de change est par définition une variable bilatérale ou internationale. La gestion des taux de change nécessite une coopération à long terme. Depuis 1973, il n'existe plus de système de gestion des taux de change et cela explique de nombreuses crises financières et des changes. Le Groupe des Vingt a, à bon droit, reconnu l'importance d'un examen du système des taux de change.

74. Il est vrai que la libéralisation des mouvements de capitaux pourrait optimiser l'allocation internationale du

capital. Cependant, des mouvements de capitaux non contrôlés risqueraient de perturber les flux commerciaux internationaux et risqueraient de faciliter l'apparition de mouvements de capitaux sans aucun rapport avec le commerce international. Les banques centrales devraient être en mesure de gérer les mouvements de capitaux en les taxant et en imposant des restrictions quantitatives qui, dans les règles du commerce international, pourraient être temporaires et assujetties à une supervision internationale par le FMI ou par d'autres institutions financières. De tels éléments sont des composantes importantes d'un système fonctionnel qui serait préférable à l'hypothèse générale selon laquelle la libéralisation est toujours préférable à la réglementation. La libéralisation est certes susceptible d'aboutir à des résultats optimaux mais comme la crise mondiale récente le montre ce n'est pas toujours le cas.

75. Si le volume des importations ne peut être financé entièrement par les recettes d'exportation, l'industrialisation et la diversification de l'économie sont nécessaires. En pareil cas, les entrées de capitaux sont nécessaires pour dégager des moyens d'investissements supplémentaires et permettre le remboursement de la dette. Sur le plan théorique c'est une erreur de croire qu'il doit nécessairement y avoir un ensemble d'épargne préexistant pour financer l'investissement consacré par exemple à des projets de grands ouvrages d'équipement; ceux-ci peuvent au contraire être financés par des liquidités fournies par la Banque centrale.

76. Une réflexion nouvelle sur la stratégie de développement à suivre n'est pas seulement une question constitutionnelle mais aussi un problème économique ou même macroéconomique. Un surcroît de consommation finirait par se financer lui-même s'il est la conséquence d'une augmentation de la productivité. Les stratégies de développement reposant sur l'augmentation de la demande intérieure et sur une croissance animée par la hausse des salaires seraient de nature à réduire la dépendance des pays à revenu intermédiaire à l'égard des marchés mondiaux.

77. Enfin, des programmes d'emploi publics et la fixation d'un salaire minimum pourraient également réduire la pauvreté, comme on l'a vu dans des pays à revenu intermédiaire comme le Brésil, l'Inde et l'Argentine.

La séance est levée à 18 heures.